A V E R T I S S E M E N T S
A G R I C O L E S

DLP 16-6-67 661164

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92.06.25 et 92.26.94)
(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES,
BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

ABONNEMENT ANNUEL
25 F.

Bulletin Technique N° 81 de Juin 1967 — 1967- 17

L'ARAIGNEE JAUNE de la VIGNE
(Eotetranychus carpini)

Cet acarien n'a été identifié en France qu'en 1954, dans la région de Montpellier, mais il est vraisemblable qu'il existait à l'état endémique dans le vignoble du midi depuis de nombreuses années.

En 1960, on l'a observé en Aquitaine où il a surtout sévi sur Sémillon jusqu'en 1965. Depuis son extension aux cépages rouges l'année dernière, on peut considérer qu'il est bien installé dans le Sud-Ouest et particulièrement dans l'Entre-deux-mers, le Sauternais, les graves, le Haut Médoc, St-Emilion, le Blayais, le Bourgeais, Monbazillac et les vignobles de la Dordogne, le Jurançonnais etc...

I - Biologie d'Eotetranychus carpini - L'Araignée jaune de la vigne hiverne à l'état de femelles adultes, sous l'écorce des ceps.

A partir du mois d'avril, ces femelles quittent leurs abris et montent vers la jeune végétation où elles se localisent à la face inférieure des petites feuilles de la base des pousses, le plus souvent près des nervures principales. La montée des femelles s'échelonne sur environ un mois.

Les premières pontes sont déposées dès qu'une période chaude et ensoleillée apparaît ce qui entraîne d'importantes variations. En 1965 et 1967, les oeufs n'ont été observés qu'au début de mai, alors qu'en 1966, on a noté les premières pontes dès le 10 avril.

A partir de ces oeufs évoluent 5 à 6 générations qui se succèdent jusqu'au début du mois de novembre.

II - Symptômes et dégâts - On distingue deux types différents de symptômes :

a) au printemps : Les acariens se maintiennent en mai sur les feuilles de la base des jeunes pousses et y provoquent par leurs piqûres des petites ponctuations brunes, bien visibles à la face supérieure. Les nécroses sont particulièrement abondantes le long des nervures principales. On les retrouve également à la base des rameaux herbacés.

b) en été : Les feuilles attaquées manifestent des modifications de coloration. Sur les cépages blancs, elles prennent une teinte jaune bronzée, soit par plages isolées ou le long des nervures lorsque les acariens ne sont pas très nombreux, soit sur l'ensemble du limbe si la population d'Eotetranychus est importante.

Sur les cépages rouges, les feuilles attaquées présentent des rougissements très caractéristiques, entre les nervures qui restent vertes, ce qui donne un aspect de mosaïque à ces altérations.

239

.../...

Ultérieurement, le feuillage se dessèche et tombe prématurément, aussi bien sur les cépages blancs que sur les rouges. Cela entraîne des répercussions d'une part sur la récolte, et d'autre part sur la végétation générale de la vigne.

Les perturbations que subit la fonction chlorophyllienne et la chûte prématurée du feuillage provoquent un retard très net de la maturation et une baisse du degré alcoolique des moûts. Le poids de la vendange peut être également diminué. De même l'aoûtement des bois à l'automne se fait mal.

III – Méthodes de lutte –

a) Epoques : Contre l'Araignée jaune la lutte doit être curative. Il est en effet inutile d'entreprendre des traitements avant l'apparition de premiers symptômes bien nets. Même si une parcelle a été fortement envahie à l'automne, il n'est pas certain qu'elle le sera de nouveau au printemps suivant. Par contre, les attaques brutales au printemps ne sont pas toujours précédées d'invasions virulentes à l'automne précédent. Il est donc primordial d'observer attentivement le vignoble en avril-mai, pour n'intervenir que dans les parcelles qui manifestent des symptômes certains sur les feuilles de la base des rameaux. Ce traitement s'exécute courant mai, il est généralement très efficace car la végétation peu développée à cette époque permet une bonne répartition de l'acaricide.

Au mois de juin, l'invasion marque un temps d'arrêt et souvent même une légère régression, la 2ème génération étant peu prolifique, mais il faut néanmoins rester attentif car, dès le mois de juillet, les pullulations s'accélèrent et les dégâts gagnent rapidement toute la végétation. La fin juin marque donc la date limite d'un premier traitement efficace qui est souvent suffisant pour l'année s'il est effectué soigneusement. Mais en cas de réapparition de nouveaux symptômes au cours de l'été il est indispensable d'effectuer un second traitement sans attendre que les dégâts soient trop prononcés.

b) Produits : Tous les acaricides figurant sur la liste des produits homologués contre les acariens sont utilisables contre l'Araignée jaune. Contrairement à ce qui est constaté sur l'Araignée rouge des arbres fruitiers, aucun phénomène de résistance n'a encore été observé sur Eotetranychus carpini. Ce fait n'apparaîtra sans doute que lentement, le nombre d'applications annuelles d'insecticides sur vigne étant limité.

Au printemps et jusqu'à la fin juin, les insecticides systémiques donnent d'excellents résultats. Plus tard, il est préférable d'utiliser des acaricides spécifiques totaux qui sont également efficaces au printemps.

c) Techniques d'application : La pulvérisation classique donne d'excellents résultats mais l'utilisation des appareils à faible débit est possible pour lutter contre l'Araignée jaune. Des résultats excellents ont été observés à des doses de 400 litres hectare au mois de juin et nous avons obtenu une efficacité satisfaisante avec un appareil pneumatique à 120 litres/Ha. en juillet 1966. Bien entendu, dans ce cas, il est indispensable de multiplier les concentrations de matière active en conséquence, les doses classiques étant calculées sur la base de 800 à 1000 l/ha. Toutefois, en raison des dangers que constituent pour l'utilisateur les fortes concentrations d'acaricides, nous recommandons d'utiliser le débit maximum des appareils pneumatiques.

J. TOUZEAU
Ingénieur d'Agronomie
Contrôleur de la Protection des Végétaux
à CENON

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant : L. BOUYX